



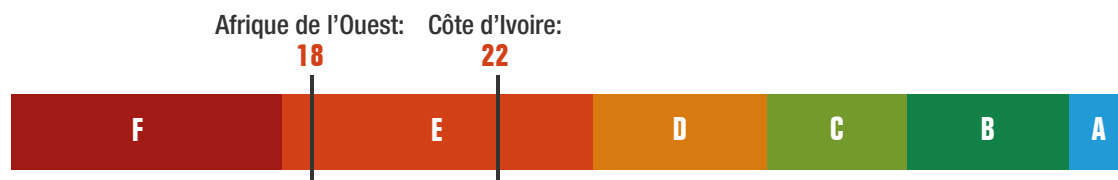
RÉSUMÉ:

  **CÔTE D'IVOIRE**


Indice d'intégrité gouvernementale dans le secteur de la défense

RÉSUMÉ: CÔTE D'IVOIRE

Les risques de corruption au sein du secteur de la défense et de la sécurité demeurent très élevés en Côte d'Ivoire, en particulier en raison d'un manque d'engagement politique et de faibles garanties institutionnelles, qui facilitent la multiplication des abus et pratiques corrompues dans le secteur. Pourtant, certains développements positifs ont vu le jour au cours des dernières années, notamment à travers la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2016-2020 et la levée de l'embargo partiel sur les armes, imposé par les Nations Unies, qui reflètent des progrès en matière de stabilisation politique. Cependant, peu d'avancées ont été enregistrées dans l'amélioration de la transparence et de l'intégrité au sein du secteur de la défense, et ce, dans un pays qui fait face à une instabilité qui perdure. La LPM a favorisé le retour d'un certain degré de stabilité en facilitant l'intégration d'anciens groupes armés rebelles dans les forces armées. Or, les mutineries de plus de 8,400 soldats à Bouaké en Janvier et Mai 2017 furent des rappels forts pour le gouvernement de l'existence de divisions internes au sein des institutions de défense et de la fragilité de la sécurité nationale. Dans les années à venir, il est essentiel que la Côte d'Ivoire accroisse ces efforts pour moderniser les forces armées en mettant en place des normes fortes de redevabilité ainsi que des mécanismes efficaces de contrôle externe du secteur. Il est dans l'intérêt du gouvernement ivoirien que la corruption au sein des forces armées soit éradiquée, pour faire face aux menaces à la stabilité nationale et à la sécurité des populations civiles.

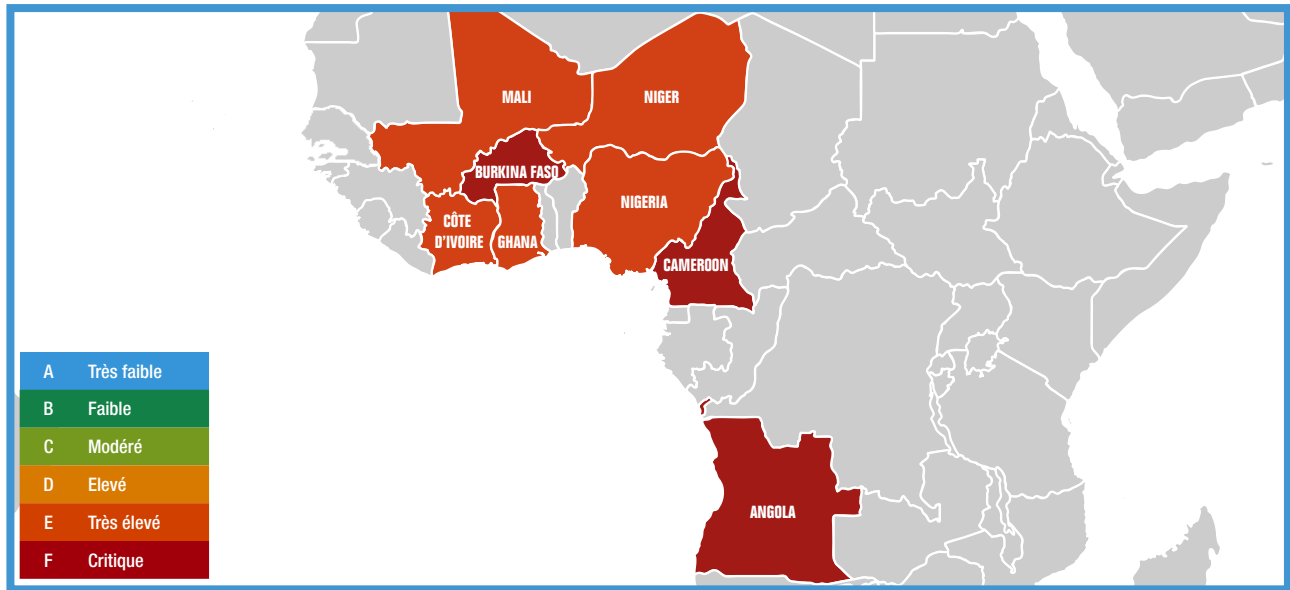


Faits sur la Côte d'Ivoire

Etat fragile selon l'OCDE	Oui
Exportateur important de matériel de défense *	Non
Importateur important de matériel de défense *	Non
Volume du commerce d'armes 2015-2018 (en millions de dollars US) *	1, rang: 59 sur 65
Budget de la défense (millions de dollars) *	608
Budget de la défense en % du PIB *	1.4%
Effectif total des forces armées #	27,000
Convention des Nations Unies contre la corruption	ratifiée en 2012
Traité sur le commerce des armes	ratifiée en 2015

*SIPRI, #World Bank

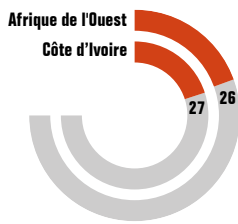
La position de la Côte d'Ivoire dans la région



Depuis plusieurs années, les pays d'Afrique de l'Ouest ont collectivement vu les doléances des populations grandir face à la prolifération de la corruption et aux obstacles aux pratiques de bonne gouvernance, ayant pour conséquence de diminuer l'efficacité et la légitimité des institutions nationales. Bien que relativement stable, des menaces pour la sécurité de la région prennent progressivement de l'ampleur. Les gouvernements peinent à répondre aux dangers liés au terrorisme islamiste et aux violences intercommunautaires, tandis que la corruption et la prolifération des trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains posent de sérieux problèmes à la sécurité nationale de plusieurs états. Le manque de mécanismes de redevabilité et l'opacité générale au sein des secteurs de la défense de la région contribuent à ces problèmes. Un manque de transparence conduit les gouvernements à ne divulguer que des informations partielles sur la gestion des budgets, du personnel militaire, des achats d'équipements ainsi que sur la prise de décisions relatives aux questions de défense. Ces pratiques nuisent au contrôle civil et démocratique qui est déjà restreint par le manque d'expertise et de ressources. Les institutions de défense de la région bénéficient d'un niveau d'exceptionnalisme qui les exempte de règles et procédures régulières, en particulier en matière d'approvisionnement et de législations encadrant la liberté d'information. Ceci étant dit, la plupart des états de la région ont signé et/ou ratifié la Convention des Nations Unies contre la Corruption, témoignant ainsi d'une certaine volonté de réduire les risques de corruption au sein de leurs institutions.

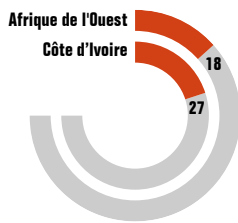
La Côte d'Ivoire ne fait pas exception à ces tendances régionales. En dépit d'efforts généralisés pour restructurer les forces armées, il reste beaucoup à faire pour renforcer l'intégrité du secteur de la défense. Les failles dans le contrôle externe du secteur se reflète dans le manque d'appréhension des risques la corruption pose à l'efficacité des opérations militaires et de son rôle dans la promotion et l'encouragement des abus de la part du personnel militaire. La stabilité nationale dépend de l'établissement de normes claires qui régissent la gouvernance du secteur de la défense. Atténuer et mitiger les risques de corruption dans la défense requiert une approche robuste, disciplinée et holistique de la part du gouvernement ivoirien.

DOMAINES DE RISQUES



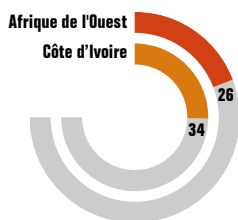
Risques politiques

Le risque principal réside dans le fossé entre l'existence d'un cadre légal pour contrôler le secteur et sa mise en œuvre et son efficacité dans la pratique. Bien qu'il existe une Commission Défense et Sécurité au sein de l'Assemblée Nationale, celle-ci manque de droits formels pour rejeter ou modifier les politiques gouvernant le secteur, en particulier en termes de gestion du personnel et d'approvisionnement. La maigre représentation de l'opposition au sein de l'Assemblée Nationale elle-même sème le doute quant à l'indépendance globale de la fonction législative. En conséquence, la concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif signifie que les garanties institutionnelles en matière de lutte contre la corruption sont pratiquement inexistantes. De même, bien que l'accès du public à l'information soit inscrit dans la Constitution de 2016 et que les médias couvrent les questions de défense et de sécurité en partie, il y a très peu de preuves de la transparence sur les questions de défense à l'égard du grand public et de la société civile.



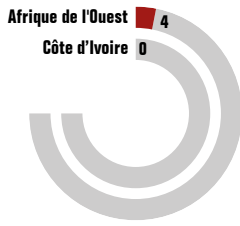
Risques financiers

La Côte d'Ivoire a adopté quelques mesures positives afin d'améliorer la transparence sur la cession des actifs de défense : les informations sur la cession des actifs sont maintenant régulièrement partagées avec les médias et des chiffres indicatifs sur les dépenses de défense sont publiquement disponibles annuellement depuis 2016. Il n'existe toutefois aucune justification concernant les prévisions de dépenses et aucune décomposition par fonctions n'est fournie dans le budget, tandis que les dépenses effectives de défense sont encore tenues secrètes. Il n'existe également aucune preuve attestant que la Cour des Comptes ou l'Assemblée Nationale soient en mesure de contrôler effectivement la cession des actifs.



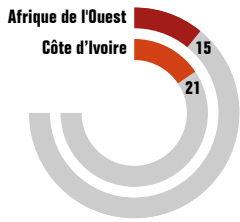
Risques liés à la gestion du personnel

Depuis la fin de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en 2017, rares ont été les déclarations du gouvernement sur la lutte contre la corruption. La culture d'impunité pour les dirigeants corrompus est flagrante. De nombreuses preuves attestent de la participation des commandants militaires au trafic illicite de produits de base et de ressources naturelles, en particulier dans les sites artisanaux d'extraction aurifère. De plus, le favoritisme politique semble l'emporter sur le mérite dans le cadre de la nomination du personnel militaire à certains postes haut-gradés. Lorsque la lutte contre la corruption est abordée par le ministère de la défense, elle est axée sur la « petite corruption » plutôt que sur des enquêtes sur la mauvaise conduite des fonctionnaires de haut rang. Malgré certains efforts pour renforcer l'intégrité dans la gestion du personnel, il existe peu de protections pour les lanceurs d'alerte et les paiements dits « de facilitation » sont monnaie courante.



Risques sur les opérations

Les institutions militaires de la Côte d'Ivoire ne disposent pas encore de doctrine institutionnalisée plaçant la lutte contre la corruption au cœur des stratégies visant à garantir le succès des opérations militaires et offrant des conseils pratiques pour mitiger les risques de corruption en leur sein. La corruption n'est actuellement pas prise en compte dans la planification des opérations. Il n'y a également pas de preuve du déploiement de professionnels qualifiés pour surveiller la corruption sur le terrain par les forces armées ivoiriennes. En outre, la lutte contre la corruption n'est pas intégrée à la formation du personnel militaire et lorsque des formations ont lieu, elles se tiennent souvent à l'initiative de partenaires extérieurs.



Risques liés à l'approvisionnement

Bien que la réglementation des marchés publics soit clairement énoncée dans la loi, le système d'approvisionnement de la défense reste très opaque en Côte d'Ivoire, aggravant le risque de détournement des fonds publics. L'approvisionnement auprès d'une source unique reste la norme, ce qui favorise le caractère opportuniste de certains contrats, tandis que l'influence politique par les pays fournisseurs - principalement la France - est avérée. Contrairement à d'autres ministères en Côte d'Ivoire, le ministère de la défense n'est pas tenu de publier un plan stratégique national pour l'approvisionnement. Les acquisitions liées à la défense restent donc voilées de secret et ne respectent aucun décret, loi, ni aucune obligation légale de divulgation publique. De plus, elles ne semblent pas être soumises à un audit indépendant car il n'existe aucune preuve de la publication de rapports d'audits par des mécanismes institutionnels de contrôle et d'audit.

AXES THÉMATIQUES

Cette section présente plusieurs défis auxquels la Côte d'Ivoire fait face dans le domaine de la lutte contre la corruption et le renforcement de l'intégrité dans la défense, et propose des pistes de réforme fondées sur les résultats de l'Indice.

Opérations

La plupart des opérations militaires nationales et internationales se déroulant dans des états fragiles ou sortant d'un conflit où la corruption peut être généralisée, les planificateurs militaires doivent prendre en compte le risque que la corruption peut poser aux opérations. La corruption mène au gaspillage de ressources, renforce les réseaux criminels et contribue à l'insécurité et aux conflits. De même, l'insertion de missions - qui disposent de moyens financiers importants et peuvent accorder un appui politique aux acteurs locaux - peut tant aggraver les risques de corruption que les diminuer. Les doctrines militaires, les formations pré-déploiement et la surveillance sur le terrain peuvent aider à préparer les troupes pour parer à ces risques.

Il est essentiel que les forces armées de la Côte d'Ivoire saisissent clairement le lien intrinsèque qui existe entre la corruption et l'efficacité opérationnelle, du fait que la corruption peut renforcer les réseaux criminels et constituer une menace interne pour la stabilité. La corruption doit être abordée en amont de la planification des missions et le personnel doit être formé aux questions relatives à la lutte contre la corruption. La responsabilité de réduire les risques de corruption et d'enquêter sur les accusations et les incidents de fraude et de corruption doit être intégrée à la chaîne de commandement, en particulier dans les contextes d'opérations.

Contrôle et examen du secteur

Les fonctions de contrôle démocratique du secteur existent sous la forme d'organes de lutte contre la corruption, de mécanismes d'audit, et/ou de comités parlementaires, mais les institutions de défense ont historiquement été exemptés de ce degré de contrôle. Les mécanismes de contrôle instillent de la confiance en assurant que les systèmes soient résistants contre toute influence indue et garantissent une gestion des ressources efficace. Des mécanismes de contrôle efficaces peuvent assurer que les décisions de défense relatives aux opérations, aux budgets, à la gestion du personnel et aux acquisitions sont robustes et conformes aux besoins stratégiques. Ils peuvent également révéler des problèmes à un stade précoce, avant que ceux-ci ne menacent les institutions de défense et de sécurité.

En Côte d'Ivoire, un degré plus important de contrôle parlementaire est nécessaire pour s'assurer que les éléments secrets et dépenses associées aux renseignements militaires soient examinés de façon efficace. Le mandat de la Commission Défense et Sécurité au sein de l'Assemblée Nationale devrait inclure l'examen des candidats aux postes militaires haut-gradés, des activités des services de renseignement et des détails des achats hors-budget avant la signature des contrats. Le gouvernement ivoirien devrait également envisager de publier toutes les dépenses de la défense, décomposées par différentes fonctions, y compris les formations, les salaires, les acquisitions, les cessions d'actifs, l'entretien et les dépenses de personnel, afin de permettre un meilleur contrôle financier du secteur.

Personnel

Un personnel faisant confiance à son institution et comprenant clairement les attentes qu'il doit satisfaire est essentiel au fonctionnement des forces armées et de la défense ainsi qu'à celui des organes de sécurité. L'efficacité du recrutement, des promotions et du système de paie assurent la présence d'effectifs motivés et compétents. A l'inverse, l'absence de normes et de procédés opérationnels établis par les cadres dirigeants par le biais de codes de conduite, peut miner l'efficacité des opérations et faciliter les abus.

Les fonctionnaires de la défense ne devraient pas avoir le droit de s'engager dans des activités commerciales non autorisées. Cela constitue un risque élevé pour le bon fonctionnement des forces armées, en particulier compte tenu de l'intégration dans l'armée ivoirienne d'anciens chefs rebelles impliqués dans des réseaux de trafic illicite. Le ministère de la défense devrait également travailler avec les différents services pour séparer les chaînes de commandement des chaînes de paiement dans chaque institution, ainsi qu'avec le ministère de l'Économie et des Finances pour asseoir la responsabilité financière du gouvernement central.

TABLEAU DE BORD DES SCORES: CÔTE D'IVOIRE

Score global

E

22

Risque très élevé

Risques politiques E 27		
Q23	Contrôle des exportations	C 63
Q5	Instruments internationaux	C 63
Q13	Examen budgétaire	C 50
Q19	Lien au crime organisé	C 50
Q20	Lutte contre le crime organisé	C 50
Q6	Débat public	C 50
Q7	Politique anti-corruption	C 50
Q11	Planification des achats	D 33
Q4	Engagement avec les OSC	D 33
Q8	Institutions anti-corruption	D 33
Q18	Ressources naturelles	E 30
Q1	Contrôle législatif	E 25
Q12	Transparence et détail du budget	E 25
Q15	Revenus de la défense	E 17
Q17	Audit externe	F 13
Q2	Commission parlementaire défense et sécurité	F 13
Q14	Disponibilité du budget	F 8
Q3	Débat autour des politiques de défense	F 8
Q16	Audit interne	F 6
Q10	Evaluations des risques	F 0
Q21	Surveillance des services de renseignement	F 0
Q22	Recrutement au sein des services de renseignements	F 0
Q76	Lobbying	F 0
Q9	Confiance du public envers les institutions	NS

Risques financiers E 27		
Q32	Contrôle des entreprises détenues par l'armée	A 100
Q77	Dépenses de défense	B 67
Q31	Propriété effective	D 38
Q24	Contrôle de la cession des actifs	E 25
Q29	Dépenses hors budget	E 25
Q30	Accès à l'information	E 25
Q33	Entreprises privées non-autorisées	F 13
Q25	Examen de la cession des actifs	F 0
Q26	Dépenses secrètes	F 0
Q27	Accès à l'information du pouvoir législatif	F 0
Q28	Audit des dépenses secrètes	F 0

Risques liés à la gestion du personnel D 34		
Q44	Pots-de-vin pour des affectations favorables	B 67
Q42	Promotions objectives	C 63
Q49	Poursuites judiciaires pour corruption	C 58
Q47	Code de conduite pour les civils	C 56
Q35	Mesures disciplinaires pour le personnel	C 50
Q40	Systèmes de paiement	C 50
Q45	Chaines de commandement et de paiement	C 50
Q50	Paiements de facilitation	C 50
Q46	Code de conduite pour les militaires	D 44
Q41	Nominations objectives	E 25
Q34	Engagement public pour l'intégrité	F 8
Q36	Protection des lanceurs d'alerte	F 8
Q38	Nombre d'effectifs	F 8
Q48	Formation anti-corruption	F 8

Q37	Postes à haut-risque	F 0
Q39	Taux de rémunération et indemnités	F 0
Q43	Pots-de-vin pour éviter la conscription	NA

Risques sur les opérations F 0		
Q51	Doctrine militaire	F 0
Q52	Formation opérationnelle	F 0
Q53	Planification à long-terme	F 0
Q54	Surveillance de la corruption pendant les opérations	F 0
Q55	Contrôles dans l'attribution de contrats	F 0
Q56	Entreprises de sécurité privées	NS

Risques liés à l'approvisionnement E 21		
Q69	Sanctions pour les fournisseurs	A 100
Q68	Mécanismes de plaintes	B 75
Q62	Normes et standards de conformité pour les entreprises	C 50
Q60	Publication d'achats potentiels	D 38
Q73	Agents et intermédiaires	D 38
Q65	Contrôles des appels d'offres	E 31
Q66	Contrôles anti-collusion	E 19
Q58	Cycle de l'approvisionnement	F 13
Q67	Attribution et exécution des contrats	F 13
Q59	Mécanismes de contrôle des achats	F 8
Q57	Législation sur les marchés publics	F 0
Q61	Publication des achats	F 0
Q63	Prérequis de l'approvisionnement	F 0
Q64	Compétition ouverte v. approvisionnement unique	F 0
Q70	Contrats compensatoires	F 0
Q71	Surveillance des contrats compensatoires	F 0
Q72	Compétition entre investissements compensatoires	F 0
Q74	Enveloppes financières	F 0
Q75	Pression politique en matière d'achats	NS

Légende	Echelle de notation	Risque de corruption
A	83-100	Très faible
B	67-82	Faible
C	50-66	Modéré
D	33-49	Elevé
E	17-32	Très élevé
F	0-16	Critique

Légende

NEI – Pas assez d'informations pour évaluer l'indicateur

NS – L'indicateur n'est pas noté pour ce pays

NA – L'indicateur ne s'applique pas

Transparency International Defence & Security

www.ti-defence.org/gdi

twitter.com/ti-defence